Les crédits

rôle de premier plan dans les travaux ayant précédé la signature de ce document.

Ce document doit être signé et ratifié. Ce que nous n'avons pas encore fait, c'est de le ratifier.

L'exemple des pêches est le premier exemple concret, important, social et économique de développement non durable. C'est là où nous en sommes avec les pêches. Nous commençons à comprendre la situation. Nous pouvons déjà voir les conséquences sociales sur la population touchée.

Il ne faut pas oublier qu'il y a 20 ou 30 ans, les habitants des collectivités qui longent la côte de l'Écosse vivaient de la pêche au hareng. Ces stocks ont disparu et ces gens ont beaucoup souffert économiquement. Nous voulons éviter que cela se produise dans nos collectivités, de nos régions côtières. Nous devrions tirer une leçon de cette expérience pour empêcher qu'elle ne se répète au Canada.

Le développement non durable n'est qu'un côté de la médaille. Nous devons donc faire en sorte que ce développement soit durable pour les générations futures. Le problème s'est accentué et s'est compliqué par suite de la pêche au chalut qu'effectuent dans les Grands bancs de nombreux pays, dont le Canada évidemment. Les conséquences de cette pêche sur les stocks de poisson ont été beaucoup plus marquées qu'on ne l'avait prévu.

Par exemple, il y a deux ans, M. Leslie Harris a présenté au ministre des Pêches et des Océans un rapport sur l'état des stocks de morue du nord.

Dans ce rapport, on souligne notamment que, pour garantir la survie des stocks de morue, des mesures devaient être prises, ce qui reste encore à faire. Dans ce rapport, M. Harris faisait les observations suivantes: «[Il faut absolument] restreindre ou supprimer les prises actuelles de morues par des navires étrangers qui, avec l'autorisation du Canada, pêchent à l'intérieur de la zone de 200 milles, et adopter une initiative énergique pour que tout le plateau canadien soit géré par le Canada ou pour conclure un accord international efficace qui découragera les activités irresponsables et destructives de certains pays qui pêchent aux deux extrémités des Grands bancs.»

M. Harris a notamment formulé la recommandation suivante: «Que le ministère des Pêches et des Océans revoie ses structures et ses méthodes de gestion en vue d'une intervention plus directe et mieux coordonnée.»

Ce qui peut être surtout une question de structures internes.

Il a poursuivi de la façon suivante: «Le gouvernement du Canada doit être convaincu de la nécessité de réglementer, par voie d'un accord ou autrement, la surpêche étrangère de la morue du nord.»

Voilà maintenant deux ans que M. Harris a recommandé de prendre des mesures précises.

Le président suppléant (M. DeBlois): Je m'excuse d'interrompre le député, mais il ne m'a pas indiqué s'il prendra la parole pendant les 20 minutes ou s'il partagera le temps qui lui est attribué avec d'autres députés. Je lui saurais gré de l'indiquer à la Chambre.

M. Caccia: Monsieur le Président, je me ferai un plaisir de partager le temps qui m'est attribué avec le député de Bonavista—Trinity—Conception.

M. Mifflin: Je voulais poser une question au député.

Le président suppléant (M. DeBlois): Nous passons à une période de questions ou d'observations de cinq minutes. Je vous demande votre collaboration. Il reste deux minutes au député de Davenport.

M. Caccia: Monsieur le Président, je ne dépasserai pas la limite que vous avez indiquée. Je vous sais gré de votre bienveillance.

Pour conclure rapidement et, aussi, pour revenir à la déclaration que le ministre a faite plus tôt, il me semble qu'à cette étape-ci de l'élaboration d'une stratégie canadienne lorsque le gouvernement planifiera la position du Canada en prévision de la CNUED qui aura lieu à Rio en juin prochain, il devrait utiliser la tribune qui lui sera offerte là-bas pour défendre l'élargissement unilatéral de sa compétence sur les pêches, au lieu de promettre de soulever la question et de présenter une certaine résolution à ce moment-là. Il devrait défendre cette mesure parce qu'elle est indispensable à la viabilité de la ressource.

Je suis convaincu que la majeure partie de l'opinion mondiale se rallierait à nous. Par la même occasion, nous ferions savoir à la communauté mondiale que la préservation des ressources planétaires est prioritaire pour le Canada et que nous reconnaissons l'importance de cette ressource-ci pour le monde entier, comme le député de Lasalle—Émard l'a souligné à la fin de ses observations.

Autrement dit, nous devons prendre une initiative qui secouera la communauté mondiale, après avoir reconnu que nous ne pouvons pas gérer efficacement une ressource biologique en tenant compte de frontières politiques